



Addis Abeba, le jeudi 25/03/2021

PROCES VERBAL DU CHSCT COVID-19

Tenu par ZOOM ou en présentiel suite aux conditions sanitaires actuelles.

Du 25 Mars 2021

N° 3 – 2020/2021

| ETAT DES PRESENCES AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 25/03/2021 | | | | | | |
|---|----------|---------------|------------|-----------------------------------|-------------------|------------------|
| 1 - MEMBRES DE DROIT | | | | | SUPPLEANTS | SITUATION |
| 1 | Monsieur | RAGUZ | Jean-Luc | PROVISEUR | | Présent |
| 2 | Monsieur | HABCHI | Omar | PROVISEUR ADJOINT | | excusé |
| 3 | Monsieur | PARRA | Thomas | DAF | | Présent |
| 4 | Monsieur | LAVIEVILLE | Xavier | Directeur de l'école | | Présent |
| 5 | Monsieur | BEKELE | Tamrat | CPE | | Présent |
| 6 | Monsieur | TARDY-JOUBERT | Hubert | COCAC | | Présent |
| 2 - REPRESENTANTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT | | | | | SUPPLEANTS | SITUATION |
| 7 | Monsieur | PETROVIC | Dragan | ENSEIGNANT 1 ^{er} Degré | | Présent |
| 8 | Madame | DECENDIT | Mathilde | ENSEIGNANTE 1 ^{er} Degré | | excusée |
| 9 | Madame | CHERON | Vincent | ENSEIGNANTE 2d Degré | | Présent |
| 10 | Monsieur | PARIS | Annabelle | ENSEIGNANT 2d Degré | | Présente |
| 11 | Monsieur | Ruysdael | HAMDAIL | ENSEIGNANT 2d Degré | | absent |
| 3 - REPRESENTANTS DU PERSONNEL ATOSS | | | | | SUPPLEANTS | SITUATION |
| 12 | Monsieur | ALIDAOUD | Hachim | Reprographie | | Présent |
| 4 - REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES | | | | | SUPPLEANTS | SITUATION |
| 13 | Madame | KASSAHUN | Agare | PARENT D'ELEVE | | Présente |
| 14 | Madame | AHMED ABOD | Meryam | PARENT D'ELEVE | | présente |
| 15 | Madame | NETSANET | Sosina | PARENT D'ELEVE | X | présente |
| 16 | Madame | GUIRMA | Hilawi | PARENT D'ELEVE | | Absente |
| 5 - REPRESENTANTS DES ELEVES | | | | | SUPPLEANTS | SITUATION |
| 17 | Melle | NEBIYU | Ruth | ELEVE 3éme | | Présente |
| 18 | Melle | ALP | Eda | ELEVE 1er | | Présente |
| 6 - PERSONNALITES QUALIFIEES | | | | | SUPPLEANT | SITUATION |
| 19 | Monsieur | RIOM | Julien | Consul | | Excusé |
| 20 | Madame | BELTEFERI | Amakeletch | Présidente des anciens élèves | | Excusée |
| 21 | Madame | MARTINACHE | Patricia | Conseillère consulaire | | Absente |
| 9 - INVITES D'HONNEUR | | | | | SUPPLEANT | SITUATION |
| Monsieur | GROUM | | | Président de l'APE | | présent |

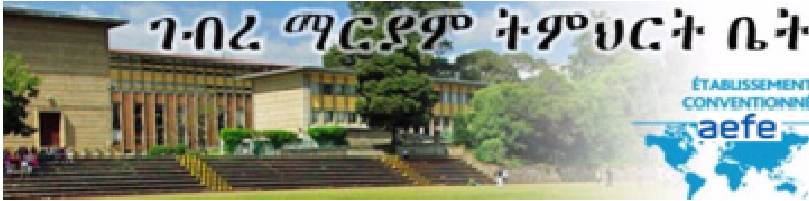
La séance est ouverte à 8h30 sous la Présidence de Monsieur J-Luc RAGUZ, Proviseur selon l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Bilan sanitaire et proposition de passage en enseignement à distance.
4. Réajustement du protocole sanitaire.
3. Questions diverses

L'ensemble des documents ont été envoyés aux membres du CHSCT par mail pour analyse. Tous nous ont confirmé avoir reçu les pièces en question.

Le Président : JLR



1- Accueil

Monsieur RAGUZ installe le CHSCT et fait le point des présents

Début de la séance à 08h30 avec **14 Membres sur les 21 membres, plus 1 invité.**

7 en zoom et 7 en présence.

2- Bilan sanitaire et proposition de passage en enseignement à distance

Monsieur RAGUZ commence par faire état de la situation sanitaire et du taux actuel de transmission du virus sur la ville d'Addis-Abeba.

| | Lundi 22-mars | Dimanche 21-mars | Samedi 20-mars | Vendredi 19-mars | Jeudi 18-mars | Mercredi 17-mars | Mardi 16-mars | TOTAUX |
|--|------------------|---------------------|-------------------|---------------------|------------------|---------------------|------------------|-----------|
| tests réalisés | 6 922 | 6 562 | 8 227 | 8 244 | 8 055 | 7 557 | 7 338 | 2 286 394 |
| cas sévères | 653 | 605 | 576 | 624 | 600 | 597 | 591 | 37 655 |
| patients guéris | 1 119 | 1 179 | 586 | 338 | 330 | 531 | 660 | 148 571 |
| décès | 15 | 12 | 29 | 16 | 10 | 19 | 18 | 2 674 |
| nouveaux cas | 1 537 | 1 724 | 1 778 | 1 994 | 2 057 | 1 704 | 1 490 | 188 902 |
| % de positivité | 22,2 | 26,3 | 21,6 | 24,3 | 25,5 | 22,6 | 20,3 | |
| Taux moyen à Addis-Abeba: 23,26 % | | | | | | | | |

S'en suit la présentation de la réunion de direction tenue hier qui faisait le bilan actuel au sein de l'établissement.

Bilan de la réunion d'équipe de direction du 24/03/21

Motif : Bilan de l'état COVID de l'établissement.

L'équipe de direction s'est réunie ce matin à 11h en présence de M PARRA, M LAVIEVILLE et de M RAGUZ.

Monsieur HABCHI était absent afin de se faire tester au COVID souffrant depuis la veille de troubles évocateurs du virus.

Nous rappelons les fermetures que nous avons déjà dû effectuer depuis une semaine.

Tout le niveau de 1ère est actuellement fermé depuis jeudi 11/03 jusqu'au 29/03. (4 classes)

Tout le niveau terminal est fermé depuis le 24/03 jusqu'au 07/03. (4 classes)

Une classe de 4ème 1 sera fermée à partir de ce soir jusqu'au jeudi 08/03.

Trois classes de primaire sont en enseignement à distance suite à des cas contact des enseignants en charge de ces classes.

Le bilan par niveau fait état des chiffres suivant :

En primaire :

17 personnels sont absents (12 cas COVID et 5 cas contact ou autre)

La moyenne des absences journalières pour le primaire la dernière semaine est de 120 élèves /1030, soit par peur de la contamination, cas contact ou cas avérés.

Sur les 120 nous comptons depuis 15 jours : 35 cas contact. Sur la période de vendredi 19/03 au dimanche 21/03 nous avons enregistré 9 cas COVID.

L'augmentation est rapide et les absences de personnel eux aussi en augmentation posent un problème dans la capacité à conserver dans de bonnes conditions une continuité des services.

Pour le secondaire :

Le Président : JLR



8 professeurs absents (5 cas COVID et 3 en attente de résultats)

La moyenne des absences journalières pour ce niveau se situe entre 150 et 180 élèves/800 soit par peur de la contamination, cas contact ou cas avérés.

Sur les 150 nous comptons depuis 15 jours de manière cumulée : 55 cas contact et 43 cas positifs. Sur la période de vendredi 19/03 au dimanche 21/03 nous avons enregistré 11 cas COVID.

Après prise d'information l'école Stanford a fermé pour 15 jours, l'école grecque également, l'école allemande est en cours de fermeture. Les parents sont très inquiets, nous recevons des mails tous les jours, les enseignants alternent dans la journée des cours en présence et à distance rendant leur enseignement très compliqué.

Compte tenu de cette situation à risque et afin de respecter le protocole sanitaire, sans exposer d'avantage l'ensemble des usagers et des personnels, nous avons sollicité la possibilité de fermer l'établissement pour une durée de 15 jours minimum auprès du siège de la MLF, et l'accord nous a été donné.

Monsieur RAGUZ relate également l'importante inquiétude actuelle des parents compte tenu de la situation pandémique actuelle. Il précise que sur la seule journée d'hier il avait dû répondre à plus de 50 mails de parents sollicitant la fermeture.

Monsieur RAGUZ sollicite donc le passage à un enseignement à distance pour au moins 15 jours pour tous les niveaux de classes. A l'unanimité ce principe est adopté.

L'organisation retenue sera la suivante :

Le lycée repasse pour une durée de 15 jours minimum en enseignement à distance;

Pour le secondaire, l'arrêt des cours en présence sera effectif à partir de ce soir jeudi 25/03 et jusqu'à la reprise prévue pour le vendredi 09/04. L'enseignement à distance commencera donc dès demain vendredi 26/03, sur la base des informations que vous aurez communiqué à vos élèves. Je rappelle que PRONOTE reste votre outil de communication prioritaire, tant au niveau du cahier de texte, de la transmission des devoirs, des absences en cas de zoom programmés.....

Les modalités de reprise et un calendrier échelonné vous seront communiqués ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation.

Pour le primaire: l'arrêt des cours en présence sera effectif à partir de vendredi 26/03 à midi et jusqu'à la reprise prévue pour le lundi 12/04. L'enseignement à distance commencera donc dès lundi 29/03 matin, sur la base des informations que vous aurez communiqué à vos élèves. Je laisse Xavier vous préciser les organisations à mettre en place ou prévues par niveau et/ou par classe.

Les modalités de reprise et un calendrier échelonné vous seront communiqués ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation.

Pour les classes à examen, si nous devons maintenir un enseignement à distance, nous pourrions être amenés à proposer un retour en présence sur la base de cours alternés (semaine A présence, semaine B travail à la maison) de manière à ne pas pénaliser la préparation aux examens. Ce système est comme vous le savez déjà utilisé dans les lycées en France.

Pour autant d'autres questions se posent :

Quelles conditions de retour proposées pour maintenir la sécurité sanitaire du LGM ?

Après discussions et divers échanges entre les participants les points qui sont ressortis sont les suivants :

-Lors des retours, qui se feront de manière échelonnée et nous demanderons aux familles le jour de la rentrée:

-**Un test négatif de moins de 72h sous format papier à présenter** lors de l'entrée et que nous conserverons.

-Nous sommes actuellement en train de négocier avec différents laboratoires, les prix et les priorités de passage.

Le retour échelonné facilitera une entrée progressive et surtout une capacité des laboratoires à pouvoir absorber le nombre de tests à effectuer sur 3 jours.

Le non-respect du protocole par certaines familles. Quelles mesures ?

Monsieur le proviseur rappelle que le LGM s'est trouvé confronté quels que soient les niveaux de classe à des familles ne respectant pas le protocole sanitaire en vigueur, exposant ainsi l'ensemble de la communauté éducative.

Le Président : JLR



Ce manque de civisme présenté est perçu comme inacceptable par l'ensemble des membres du CHSCT.

Chacun tente de proposer les actions possibles. Monsieur TARDY-JOUBERT propose de faire connaître aux parents qui ne respecteraient pas le bon sens et les règles sanitaires instaurées, que le lycée, avec l'accord du CHSCT et du conseil d'enseignement extraordinaire à suivre, que ces familles pris dans en flagrant délit de non-respect volontaire du protocole sanitaire édicté, pourraient devoir rendre des comptes de leur manque de civisme.

Le LGM se réserverait le droit lors de l'analyse des faits en fin d'année, de prendre toutes mesures qu'il jugerait utile.

Adaptation des stratégies d'enseignement pour les niveaux posant problème par rapport à l'enseignement à distance.

Les deux niveaux les plus problématiques sont :

La maternelle pour lequel l'enseignement reste délicat.

Monsieur LAVIEVILLE est actuellement en train d'affiner les solutions.

Les classes à examen.

Pour les classes à examen, si nous devons maintenir un enseignement à distance, nous pourrions être amenés à proposer un retour en présence sur la base de cours alternés (semaine A présence, semaine B travail à la maison) de manière à ne pas pénaliser la préparation aux examens. Ce système est comme vous le savez déjà utilisé dans les lycées en France.

L'organisation des cours à distance.

Il est organisé selon les propositions présentées précédemment. (Voir page précédente)

Monsieur RAGUZ demande si d'autres questions restent en suspens. Il semble que les points d'inquiétude et de réajustement aient été levés.

Monsieur RAGUZ propose de procéder au vote de l'ensemble de ces propositions concernant le passage en enseignement à distance

Pour AVIS Vote : Pour = 14 Contre = 0 Abstention = 0
adoptés à la majorité

Les documents validés seront transmis à l'ambassade qui les transmettra pour validation à l'AEFE et au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour validation comme prévu par la procédure.

4 Réajustement du protocole sanitaire :

Monsieur RAGUZ propose d'ajuster le protocole sanitaire afin de rajouter la mention précisant qu'en cas de risque imminent, le proviseur est autorisé, sans passer par le CHSCT et le conseil d'établissement à compter de ce jour à soumettre directement à la MLF et au poste. Cela pourra concerner l'autorisation de repasser en enseignement à distance, de pouvoir prolonger la durée de cette période toujours avec accord préalable de la MLF et du poste, la durée de ces modalités d'enseignement.

Il en sera de même pour le retour à un enseignement à la normale.

Monsieur TARDY-JOUBERT pense qu'il serait préférable de conserver ce format de rencontre quitte à le simplifier en cas d'urgence et fait remarquer que cela permet de créer un dialogue constructif.

Madame PARIS et Monsieur CHERON, représentants des enseignants sont également de cet avis, suivis par la majorité des participants.

Monsieur RAGUZ propose donc de conserver ce format pour les prochaines fois.

Pour AVIS Vote : Pour = 14 Contre = 0 Abstention = 0
adoptés à la majorité

Le Président : JLR



Question divers :

Monsieur PETROVIC demande à Monsieur TARDY JOUBERT si une politique de vaccination est actuellement prévue par l'ambassade à l'égard des ressortissants français compte tenu de la montée de la pandémie ? Une campagne de vaccination est-elle prévue, et des vaccins sont-ils à disposition de la communauté française ?

Monsieur TARDY JOUBERT précise que pour le moment l'ambassade ne dispose pas de vaccin prévu à cet effet.

Si nous voulons nous faire vacciner, il faut alors voir en local si c'est possible, ou alors de le faire lors d'un retour en France sous réserve de faire partie des cas prioritaires comme prévu sur le territoire français.

Monsieur le proviseur demande aux membres du CHSCT s'il y a d'autres questions.

En l'absence de nouvelle question, il propose donc de lever la séance.

Séance levée à : 10h00

Nous réaliserons le conseil d'établissement par la suite en reprenant les mêmes arguments et en proposant de les valider lors de ce conseil ;

Secrétaire de séance

Narimane BAYOU

Le Proviseur
Jean-Luc RAGUZ

